

PROGRAMME D'APPUI A LA STABILISATION DU MALI A TRAVERS LE RENFORCEMENT DE L'ETAT DE DROIT – PROSMED

RAPPORT TRIMESTRIEL

Octobre - Décembre 2022



Présentation du PROSMED

Le PROSMED fournit un appui aux populations maliennes afin d'améliorer leur résilience face aux dynamiques de conflits et de leur permettre de vivre dans un environnement sécurisé et respectueux de l'Etat de droit. Ce programme prévoit notamment de renforcer les infrastructures de paix afin de permettre aux populations de prévenir et gérer leurs conflits dans l'attente du retour des services de sécurité et de justice. Le programme accompagne en parallèle le redéploiement effectif des acteurs de sécurité et de justice dans les localités couvertes par le Programme. Il contribue également au rétablissement de la confiance des populations vis-à-vis de ces pouvoirs publics en améliorant leur efficacité et redevabilité. Enfin, le programme prévoit de renforcer les efforts des autorités étatiques et de la société civile en matière de prévention et de lutte contre la corruption et l'extrémisme violent.

[Vidéo de présentation du PROSMED et des résultats obtenus lors de la première phase du programme.](#)



Assemblée villageoise d'information et de sensibilisation des communautés de Bema, cercle de Diéma, Décembre 2022.

© AZHAR/2022

Principaux résultats

Cohésion sociale



15 899 personnes dont 23% de femmes et 51% jeunes ont participé aux assemblées générales d'information sur les lois foncières agricole et les processus de mise en place des commissions foncières villageoises dans 13 communes, 101 villages ou fractions des localités d'interventions du PROSMED.

Justice



52 dont 8 femmes magistrats et greffiers formés à la planification et la gestion formalisée des juridictions et des greffes et à l'utilisation des instruments de pilotage dans le management des juridictions.

Paix



418 personnes dont 50% de jeunes de moins de 35 ans ont participé aux conférences débats sur le processus de justice transitionnelle au Mali, le mandat de la CVJR et la politique nationale de réparation en faveur des victimes des crises au Mali.

Sécurité



40 directeurs régionaux de la police nationale (DRPN) formés sur les textes régissant la police, les outils modernes de management et au leadership pour appuyer et superviser les actions des commissariats et postes de police.

Lutte contre la corruption



Validation du document de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption (SNLCC) dont l'élaboration a été appuyée par le PROSMED.

Lutte contre l'extrémisme violent



211 acteurs religieux dont 29 femmes formés sur le manuel des prêches développé par le secrétariat permanent de la Politique Nationale de Prévention et Lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

Résultat 1 : Les populations bénéficient d'infrastructures de paix et de mécanismes de prévention et gestion des conflits efficaces, inclusifs et accessibles à toutes et tous

Le PROSMED a continué son appui au Ministère chargé de la Réconciliation pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de la réconciliation et de la cohésion sociale adoptée en mai 2022. **Le rapport final de la mission d'appui aux Equipes Régionales d'Appui à la Réconciliation (ERAR)** a été validé en décembre 2022. Il fait le point sur les besoins d'appuis des ERAR et a permis de mettre à jour les analyses de conflit, les mapping des mécanismes de gestion et prévention des conflits et les plans d'actions des équipes régionales. Les résultats de cette évaluation serviront de base pour les appuis du programme aux ERAR pendant les 24 prochains mois.

Dans le cadre de l'appui du programme à la redynamisation des commissions foncières dans les zones couvertes par le programme, un atelier organisé par le secrétariat permanent du comité exécutif national du Conseil Supérieur de l'Agriculture a rassemblé **une cinquantaine de représentants du Ministère de l'Agriculture, de l'administration territoriale, des collectivités territoriale et des partenaires techniques et financiers** et a permis de valider le guide de mise en place des commissions foncières qui devra être utilisé par l'ensemble des partenaires intervenants sur ce sujet afin d'assurer une approche plus cohérente et coordonnée.



Assemblée générale d'information et de sensibilisation des communautés sur les CoFo et les textes régissant le foncier agropastoral à Kerepelé, Nioro du Sahel. © AZHAR/2022



Atelier national de validation de la démarche de mise en place d'une commission foncière villageoise ou de fraction, Bamako, 24 novembre 2022. © PNUDMali/2022

En lien avec la deuxième phase de consolidation et d'installation des commissions foncières communales et villageoise, plus de **15 899 personnes dont 23% de femmes et 51% jeunes** ont participé aux assemblées générales d'information sur les lois foncières agricole et les processus de mise en place des commissions foncières villageoises dans 13 communes, 101 villages ou fractions des localités d'interventions du PROSMED. En outre, dans la perspective de contribuer à la consolidation de la paix à travers la réalisation d'actions communautaires pouvant contribuer à sauvegarder la paix et la cohésion sociale, des rencontres communales d'échange ont été organisées avec les CoFos pour **l'identification d'infrastructures de paix à réaliser**

dans 2 communes des cercles de Ségou et Mopti. Les projets identifiés concernent la création de pistes pastorales, l'aménagement de périmètres maraîcher, la création de centre de formation des jeunes et l'aménagement d'étangs piscicoles. Un premier projet a été finalisé en décembre 2022 qui a permis de réaliser un forage et un périmètre maraîcher dans le village de Dougouba (commune de Markala) en lien avec un conflit résolu par la CoFo villageoise.



Résultat 2 : Les populations, notamment les femmes et les filles survivantes de VBG, retrouvent la confiance et ont un accès effectif à des services de sécurité, justice et des institutions des droits de l'homme plus représentatifs, efficaces, inclusifs, redevables



Dans le cadre des activités du PROSMED en soutien à la réforme du secteur de la sécurité, **31 représentants dont 3 femmes** des ministères et des services techniques de l'Etat membres du comité de suivi de la Stratégie Nationale de la Réforme du Secteur de la Sécurité (SNRSS), adoptée en avril 2022, ont été formés en planification et suivi et évaluation. **40 directeurs régionaux et adjoints de la police nationale** ont aussi été formés en leadership et

management afin de renforcer leurs actions d'encadrement et de supervision des commissariats de police sous leur supervision. Enfin, dans le cadre de l'opérationnalisation de **13 nouveaux Comités Consultatifs de Sécurité (CCS)**, plus de **3 788 personnes dont 24% de femmes et 29% de jeunes** ont été sensibilisés sur le mandat, la composition et le fonctionnement des CCS et l'approche de police de proximité.



Le PROMED a en outre continué ses appuis au ministère de la Justice et des droits de l'homme. **125 représentants des juridictions** ont participé à l'atelier national de validation des données des annuaires statistiques 2016-2021. Ces annuaires vont permettre au ministère d'avoir des données détaillées sur le fonctionnement des juridictions afin d'orienter sa planification. **52 présidents, procureurs et greffiers en chef, dont 8 femmes**, ont été formés à la planification et la gestion formalisée des juridictions et des greffes et à l'utilisation des instruments de pilotage dans le management des juridictions. Cet appui continuera en 2023 en vue d'inclure ce module de formation dans le curriculum de l'Institut National de Formation Judiciaire. Le programme a en outre appuyé l'organisation de la conférence annuelle de la Direction de l'Administration Pénitentiaire à Ségou qui a rassemblé 108 personnels pénitentiaires et qui a permis de faire un point sur la situation et les défis des prisons au Mali.

En lien avec l'appui du PROMED à la Commission Nationale des Droits de l'Homme, **22 représentants des OSC relais et défenseurs des droits de l'homme des régions de Mopti, Bandiagara et Douentza** ont été formés sur la protection des défenseurs et témoins des droits humains. Le programme a en outre appuyé la CNDH pour l'organisation de la **14ème édition du Symposium sur la situation des droits de l'homme** qui a permis de faire le point sur les violations commises en 2022 et sur les responsabilités des autorités étatiques dans la poursuite des auteurs de ces exactions.



Résultat 3 : La corruption au sein des services publics, et en particulier ceux de la sécurité et de la justice, est diminuée grâce aux efforts de prévention et de répression

Le PROMED a continué son appui au Ministère de la Refondation chargé des relations avec les institutions (MRECRI) pour la finalisation de la stratégie nationale de prévention et lutte contre la corruption. Cette stratégie a été validée en novembre à l'occasion d'un atelier de trois jours qui a réuni les représentants des services techniques de l'Etat, des organisations de la société civile, des organisations religieuses et des partenaires techniques et financiers.

Parallèlement, dans la région de Koulikoro, en décembre 2022, **122 jeunes de 15 à 35 dont 52 femmes** ont participé au lancement de la campagne de sensibilisation sur les effets néfastes de la corruption et des violations des droits de l'homme et sur l'utilisation de l'application mobile KENEKANKO développé dans le cadre du partenariat entre la fondation Tuwindi et l'Association Malienne des droits de l'Homme (AMDH).

À ce jour, la plateforme KENEKANKO a reçu plus de 600 dénonciations de cas de corruption et de violations des droits de l'homme.

KENEKANKO

QUI PEUT LANCER UNE ALERTE SUR KENEKANKO ?

Toute personne voulant dénoncer des cas de corruption, de fraude, d'atteintes ou de violation des droits de l'homme peut alerter sur KENEKANKO. Ses alertes peuvent être notifiées des places anonymes.

PROCEDURE D'ALERTE SUR KENEKANKO

Sur l'APP KENEKANKO, vous pouvez faire des alertes soit par écrit, soit par vocal :

● **PAR ECRIT, VOUS DEVEZ POUVEZ PASSER PAR 7 ETAPES :**

- 1. Identification :** durant cette étape vous serez libre de vous identifier ou non. Si vous choisissez de le faire, vous devrez entrer vos coordonnées. Ainsi à chaque étape du traitement de votre alerte vous recevrez une notification comportant les nouvelles informations liées à votre dossier.
- 2. Le dénonciation :** durant cette étape vous pouvez signaler si vous êtes témoin direct du comportement que vous dénoncez ou si vous ne l'êtes pas.
- 3. L'opinion :** cette étape consiste à faire un exposé détaillé du comportement que vous avez dénoncé ci-dessus.
- 4. Le lieu :** ici vous devez signaler où les actes que vous dénoncez ont eu lieu.
- 5. Le moment :** ici vous devez signaler quand les faits ont eu lieu.
- 6. La fonction de l'auteur :** il s'agit de donner la fonction de l'auteur des comportements dénoncés.
- 7. L'organisation ou l'administration de l'auteur :** indiquer à quelle organisation et administration appartient l'auteur des faits.

QU'EST-CE QUE KENEKANKO ?

Kenekanko est une application et une plateforme qui permet d'alerter sur des cas de corruption et de violations des droits de l'homme. Ces alertes sont traitées par une équipe de l'AMDH et à des journalistes de faire des investigations sur ces dossiers afin que les signales et de faire le suivi auprès des autorités étatiques compétentes.

BRISER LA CORRUPTION SUR KENEKANKO !

Plateforme KENEKANKO.COM
www.kenekanko.com

© TUWINDI/2022

Résultat 4 : Les communautés sont plus résilientes faces aux discours en lien avec la radicalisation et l'extrémisme violent

Dans le cadre de son appui au secrétariat permanent chargé du suivi de la Politique Nationale de Prévention et Lutte contre l'Extrémisme Violent et le Terrorisme adopté en octobre 2022, le PROMMED a appuyé la formation en planification de **20 membres du comité de suivi de cette politique** ainsi que la finalisation d'une **stratégie de communication** qui permettra de vulgariser cette politique auprès des populations maliennes.



Atelier de renforcement de capacités des acteurs religieux sur le manuel de prêches élaboré par le MARCC. Koutiala, décembre 2022. © Think-peace/2022



Réunion des acteurs et actrices religieux pour la sélection des messages à diffuser sur les réseaux sociaux. Bamako, décembre 2022. © Think-peace/2022

Un nouveau guide des prêches a en outre été finalisé à l'occasion d'un atelier qui a réuni plus de **36 représentants des différentes organisations religieuses** et un appui a été apporté au Ministère des Affaires Religieuses, du Culte et des Coutumes (MARCC) dans la mise en œuvre d'activités de renforcement de capacité des acteurs religieux dans les localités de Bla, Nara, Ségou, Koutiala et Yorosso. **211 acteurs et actrices religieux dont 29 femmes** ont été formés sur le manuel des prêches qui leur servira de guide dans l'admonition des prêches.

Visite programmatique à Ségou

En novembre 2022, l'équipe du PROSMED a organisée une visite de terrain « virtuelle » dans la région de Ségou. L'objectif était de permettre un échange entre les différents partis-prenants du programme, à savoir les OSC partenaires (WANEP, la ONG AMEDD, Think Peace Sahel et l'Association Malienne des Droits de l'Homme -AMDH), les bénéficiaires et les partenaires techniques et financiers (le Royaume des Pays-Bas et le Fonds pour la consolidation de la paix -PBF) et d'autres part d'organiser la rencontre trimestrielle avec les 8 volontaires communautaires déployés dans les 20 cercles couverts par le programme : Bandiagara, Koro, Bankass (Bandiagara) ; Douentza (Douentza) ; Gao, Ansongo (Gao) ; Yelimane (Kayes) ; Koutiala, Yorosso (Koutiala) ; Menaka, Andéranboukane (Menaka) ; Mopti, Djenné (Mopti) ; Nara (Nara) ; Diéma, Nioro (Nioro) ; San, Bla, Tominian (San) ; Ségou, Macina, Niono (Ségou).



Réunion hybride avec les partenaires de mise en œuvre, les bénéficiaires et les PTF. Ségou, 28 novembre 2022.

© PNUD Mali/2022



Rencontre trimestrielle avec les 8 volontaires communautaires du PROSMED, Ségou, 29 novembre 2022.

© PNUD Mali/2022

Deuxième Comité de Pilotage

Le 9 décembre 2022, le PROSMED a organisé à la Maison Communes des Nations Unies de Bamako son deuxième Comité de Pilotage en présence des partenaires de mise en œuvre, les partenaires techniques et financiers et les différents ministères bénéficiaires du programme. Le Comité de Pilotage est l'organe d'orientation et de décision stratégique du programme pour dégager une vision commune et bâtir un consensus sur les actions prioritaires à entreprendre. Cette réunion a permis de faire un état des lieux sur les activités réalisées en 2022 en faveur de la paix, de la stabilité et de l'État de droit au Mali et de valider le plan d'action 2023 du PROSMED.



Deuxième Comité de Pilotage. Bamako, 9 décembre 2022

© PNUD Mali/2022

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

 [@UN_MINUSMA](#) / [@onufemmesmali](#) / [@PNUDMALI](#)

 [Mission des Nations Unies au Mali - MINUSMA](#) / [ONU Femmes au Mali](#) / [PNUD MALI](#)

 [MINUSMA](#) / [UN Women WCARO](#) / [PNUD Mali](#)

Pour plus d'informations sur le PROSMED : famara.keita@undp.org